

18.03.2025 - 14:50 Uhr

Handicap International répare Broken Chair

Genève (ots) -

Vandalisée à coups de tronçonneuse en décembre dernier, quelques mois seulement après sa restauration, Handicap International répare Broken Chair à partir du 24 mars prochain. Le montant des travaux s'élèvent à CHF 15'000.

Note aux rédactions :

- Chantier accessible
- Interviews possibles sur place et à distance de Daniel Suda-Lang, directeur de Handicap International et des corps de métier présents sur le chantier (charpentiers, sableurs et peintres)

"Broken Chair est la porte-parole pour Handicap International des victimes des bombardements à travers le monde. Après l'incompréhension de cette violence sur ce monument symbole de la protection des populations civiles, nous nous concentrerons sur sa réparation" explique Daniel Suda-Lang, directeur de Handicap International.

Vandalisée mais toujours debout

Pour rappel, Broken Chair a été vandalisée par des activistes le 13 décembre dernier à coups de tronçonneuse. Ce geste a laissé des cicatrices profondes sur ce symbole puissant de la lutte contre les mines antipersonnel et pour la protection des civils.

Handicap International, propriétaire de la chaise, s'associe aux entreprises à l'origine de sa création en 1997 et de sa dernière restauration en 2024. Pour Thomas Büchi, maître charpentier, le constat est édifiant : *"Les dégâts sont sérieux. C'est un chantier technique qui demande une connaissance parfaite du monument qui va s'engager. L'un des pieds est tellement abîmé qu'il va falloir remplacer certains éléments par du bois neuf."*

Déroulé des travaux

La température doit être supérieure à 10 °C pour que les produits nécessaires à la réparation tiennent et durent dans le temps. Sous réserve de bonnes conditions météo, les travaux débutent ce lundi 24 mars, en trois étapes :

- 24 et 25 mars : réparation du bois
- 26 mars : sablage
- 27 au 31 mars : peinture

Le coût de cette réparation conséquente s'élève à CHF 15'000, intégralement pris en charge par la Ville de Genève et des partenaires privé et public. Les activistes arrêtées ont été condamnées au pénal, Handicap International n'a pas souhaité engager de procédure civile pour concentrer les efforts sur la réparation nécessaire. En outre, l'assurance de l'organisation n'a pas pris en charge les dommages, l'œuvre d'art étant dans l'espace public.

Le rôle essentiel de Broken Chair

Crée en 1997 par l'artiste genevois Daniel Berset, sur commande de Handicap International, Broken Chair est bien plus qu'une sculpture. Elle dénonce les atrocités causées sur la population par les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions et les armes explosives.

Dans le contexte actuel, marqué par une augmentation alarmante des violences armées et des conflits, son message est essentiel : elle rappelle l'importance de protéger les civils.

A propos de HI

Handicap International (HI) est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis près de 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Oeuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, HI a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. En janvier 2018, le réseau mondial Handicap International devient Humanité & Inclusion. Il comprend des associations nationales qui s'appellent " Handicap International " dans les pays d'Europe continentale (France, Allemagne, Suisse, Belgique et Luxembourg) et " Humanité & Inclusion " au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

A Genève, Broken Chair symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Crée par Daniel Berset sur demande de HI et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.

Contact:

Marie Bro
Responsable communication et média
m.bro@hi.org
078 729 43 30
handicap-international.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100052779/100929714> abgerufen werden.